

**COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 1<sup>er</sup> AVRIL 2019 à 20 H**

**Présents** : M. LÉTOFFÉ Jean-Guy, Mme BALITOUT Hélène, M. CALMELS Daniel, Mme KONATE Catherine, M. POTET Patrick, Mme BLONDEAU Isabelle, M. CARRASCO José, Mme BILLOIR Suzanne, M. BONNETON André, Mme CUZY Bernadette, M. COPPIN Franck, Mme FRETE Thérèse, M. BELLOT Patrice, M. LERICHE Bruno, M. GILLOT Jean-Pierre, Mme CARVALHO Michèle, M. KLEIN Daniel, Mme PIENS Antonella, M. JULIEN Jérémy, M. KARAYANOGLU Roger, M. CATRY Bruno.

**Excusés** : Mme VILCHEZ Corinne, Mme PARENT Gaëlle, Mme PIOT Martine, Mme LISOWSKI Thérèse.

**Pouvoirs** : Mme VILCHEZ Corinne à Mme FRETE Thérèse, Mme PARENT Gaëlle à Mme BLONDEAU Isabelle, Mme PIOT Martine à Mme BALITOUT Hélène, Mme LISOWSKI Thérèse à Mme KONATE Catherine.

**Absent** : M. POLUS Luc.

**Secrétaire de séance** : M. CATRY Bruno.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à formuler ses remarques éventuelles sur le procès-verbal du conseil du 18 février dernier. Aucune remarque n'étant relevée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire sollicite l'Assemblée pour modifier l'ordre du jour afin de permettre au bureau d'étude de faire une présentation circonstanciée du PADD du projet de PLU auprès du Conseil Municipal permettant ainsi de le libérer une fois celle-ci terminée. Après approbation du Conseil Municipal, la séance peut commencer.

Décision prise en vertu des délégations données à M. le Maire par le Conseil Municipal en date du 07/04/2014 :

N° DIA	Propriétaire	Parcelle concernée	Superficie m <sup>2</sup>
2018-137	SCI KHOURY	AH 9	845
2018-138	Consorts MARTIN	AP 6	2 655
		AP 8	5605
2018-139	Mme Céline CARVALHO	AK 63	452
2018-140	Mr Jean-Paul PONCELET	AH 113	383
2018-141	Mlle Dominique LARDE	AH 38	1 286
2018-142	Mr et Mme MOUNIVONGS	AC 280	189
2018-143	Mr TOME et Mme IGLESIAS	AH 76	664
		AH 79	31
2018-144	Mr Thierry CLERGINET	AD 86	254
2019-001	SCI CARLIER	AI 165	276
2019-002	SCI LA BELLADONE	AI 102	199
2019-003	Consorts EVEZARD	AI 114	84
		AI 196	306
		AI 201	72
2019-004	Mr DEIANA et Mme SANTORO	ZD 179	2 695
2019-005	Mme Marie-Pierre BREHON	ZB 14	22 245
2019-006	OPAC	AC 313	142
2019-007	OPAC	AC 297	134
		AC 197	3
2019-008	IN VESTISS France	BC 82	598

## **I – URBANISME**

### **Rapporteur : M. BONNETON**

M. BONNETON laisse la parole à M. THIMONIER du bureau d'étude ARCAL pour la présentation du PADD.

#### **14 – Débat du PADD (révision du PLU) – Délib n° 2019-046**

Suite au diagnostic du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Ribécourt-Dreslincourt, la Commune a réalisé le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD, projet politique communal, est le résultat du travail mené conjointement par la commission urbanisme communale, le bureau d'études ARVAL, chargé de la révision du PLU, et les personnes publiques associées, présents et associés tout au long de la procédure.

Le PADD communal constitue le cadre de référence et de cohérence pour les différentes actions d'aménagement que la Commune engage à court, moyen et long terme.

Il fixe les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Le PADD n'est pas soumis à un vote mais à un débat conformément à l'article L153-12 du Code de l'Urbanisme. Compte-tenu des réunions antérieures à ce sujet et le Conseil Municipal n'ayant aucune remarque, celui-ci approuve le PADD tel que présenté.

**VOTE = 25 voix POUR (unanimité)**

La présentation terminée M. le Maire remercie le bureau d'étude et la séance se poursuit selon l'ordre du jour.

## **II – FINANCES / EMPLOI**

### **Rapporteur : MME BALITOUT**

#### **PERSONNEL**

#### **1 – Modification de temps d'emplois – Création et suppression d'emplois – Modification du tableau des effectifs – Délib n° 2019-042**

Un agent ayant formulé la demande de réduire son temps de travail de 19,17 heures à 16,03 heures à compter du 8 avril 2019, il convient de délibérer et de modifier le tableau des effectifs.

**VOTE = 25 voix POUR (unanimité)**

#### **2- Modification du règlement intérieur – Délib n° 2019-043**

Suite à la demande faite en comité technique, il est proposé de modifier l'article 13 du règlement intérieur en y intégrant le PACS. En effet, celui-ci concerne les jours de congés exceptionnels pouvant être accordés en cas d'évènements familiaux.

Il est donc proposé au même titre qu'un mariage, cinq jours de congés pour un PACS.

Le comité technique réuni le 06 février dernier a émis un avis favorable.

**VOTE = 25 voix POUR (unanimité)**

#### **3 - Suppression de postes – Modification du tableau des effectifs – Délib n° 2019-044**

Afin de se prémunir contre l'arrivée d'une nouvelle responsable avant le conseil municipal suivant, lors du dernier Conseil Municipal en date du 18 février 2019, nous avons créé deux postes d'éducatrice de jeunes enfants.

Le recrutement étant finalisé, nous pouvons supprimer les postes qui avaient été créés dans l'attente de ce recrutement.

**VOTE = 25 voix POUR (unanimité)**

#### **4 - Indemnités forfaitaires pour les élections – Délib n° 2019-045**

Les élections européennes se déroulant le dimanche 26 mai prochain, il convient de voter des indemnités forfaitaires pour les agents concernés et ne bénéficiant pas d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

En maintenant le coefficient appliqué en 2017, le crédit global affecté aux IFTS pour ces élections serait fixé à : 1 091,7 € : 12 x coefficient 1,70 x 2 agents = 309,31 € pour une base de 9 heures. Il est proposé de verser ce crédit pour le travail effectué par jour de scrutin aux agents concernés.

**VOTE = 25 voix POUR (unanimité)**

### **FINANCES**

#### **5 - Lancement du marché « location et maintenance d'un parc de 11 photocopieurs numériques » – Délib n° 2019-047**

Le marché de « location et maintenance d'un parc de 11 photocopieurs numériques » arrive à échéance au mois de novembre 2019. Celui-ci est à renouveler pour une durée de trois ans.

Il est proposé d'autoriser le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires afin de procéder au lancement d'un marché à procédure adaptée pour un montant de 80 000 €

**VOTE = 25 voix POUR (unanimité)**

#### **6 - Renouvellement de ligne de trésorerie – Délib n° 2019-048**

La commune de Ribécourt-Dreslincourt souhaite disposer d'une ligne de trésorerie de 250 000€ pour faire face à des besoins momentanés de trésorerie. Notre contrat arrive à échéance le 14 mai 2019.

La Caisse d'Epargne nous a fait la proposition suivante :

- Montant : 250 000 €
- Durée : 1 an
- Taux d'intérêt : EONIA + marge de 0.90%
- Frais de dossier : 15 %
- Commission d'engagement : Néant

**VOTE = 25 voix POUR (unanimité)**

#### **7 – Tarifs manifestations culturelles – ajout d'un tarif - Délib n° 2019-049**

Suite à la demande lors de certaines manifestations et notamment lors de la soirée « mousse », il est proposé d'ajouter un tarif aux manifestations culturelles à savoir, la vente de boisson non-alcoolisée au verre (jus de fruits, coca-cola...) pour 0.50 €.

**VOTE = 25 voix POUR (unanimité)**

### **III – AFFAIRES SOCIALES**

#### **Rapporteur : Mme KONATE**

#### **8 – ALSH : bilan des vacances d'hiver – Information**

75 enfants se sont inscrits à cette session soit 24 de moins que la session d'hiver 2018.

Les activités proposées étaient axées sur le thème « les minions aux sports d'hiver » : activités manuelles (création porte-clefs, sous-mains, pochette de portable, coussin, marque-pages) sportives, culinaires et jeux (Lego construction et Kapla avec intervenants)

Une soirée pyjama a été proposée le mardi 19 février : 16 enfants y ont participé.  
Différentes sorties ont été effectuées : cinéma, musée MUDO, patinoire, Escape Game et le carnaval de la Commune.

### **9 - Position du Conseil Municipal sur l'ALSH – Délib n° 2019-050**

La session des vacances d'hiver devait servir de test sur l'organisation de l'ALSH gérée désormais par la CC2V. Il va sans dire que de nombreuses difficultés sont apparues comme des soucis d'inscription (listes transmises tardivement et erronées, pas de vu sur les inscriptions), d'information aux parents (flyers tardifs, manque de communication), de règlement (horaires du centre différents des nôtres et de moindre amplitude), d'organisation quotidienne (les photocopies devant être réalisées à la CC2V) et de personnel (évaluations des stagiaires) et le mécontentement des parents : tarifs à la hausse, dates d'inscription non diffusées, les inscriptions se faisant à la CC2V des difficultés de déplacement, modes de règlement refusés (CESU), limites d'âge (enfants de 3 et 13 ans refusés).

Face à ce constat, le Conseil Municipal s'est positionné.

**VOTE = 25 voix POUR (unanimité)**

### **10 – Maison de quartier : bilan des vacances d'hiver et programme – Information**

37 jeunes ont participé à cette session. Ont été proposés :

- des ateliers cuisine (crêpes, mini cakes),
- des ateliers manuels (confection tirelire de St Valentin, atelier Légo sur le thème des sports d'hiver, séance de Kapla),
- des ateliers sportifs (heptatlon : pentabond, frisbee, 100m, tir laser, 600m, tir au ballon, parcours d'obstacles) et différentes sorties (cinéma, Speed Park, Trampoline Fun Park, Patinoire, Carnaval de la ville)

Tout le monde semble avoir été satisfait et la météo était parfaite le jour du carnaval de la Commune, permettant ainsi de proposer un grand parcours et des animations et goûter sur place.

### **A VENIR :**

#### **Vacances d'avril :**

Mardi 9 avril	Jeu Roadbook Pédestre, Picnic et Courses de chevaux à l' Hippodrome de 9h30 à 18h30		
Mercredi 10 avril	Atelier Picardie en ligne ½ «Objets en 3D» de 9h30 à 12h30	BMX CLAIROIX départ 14h retour 18h15 Frioulet Soirée loup garou pour tous de 19h à 22h30	
Jeudi 11 avril	Atelier Pâques 1/2 de 9h30 à 11h30	PISCINE à La BUL à St Quentin - de 12h30 à 18h	
Vendredi 12 avril	Atelier de Pâques 2/2 de 10h à 12h	Atelier Picardie en Ligne 2/2 «Objets en 3D» de 14h à 17h	
Samedi 13 avril	fermé	Départ à 12h 30 pour le Paris Roubaix - Retour vers 18h	
Lundi 15 avril	Atelier Cuisine de 10h à 12h	Tournoi de Pétanque Et Goûter de 14h à 16h45	<i>Soirée +de 10 ans</i> Escape Game Saint Maximin et restaurant De 17h à 22h30

Mardi 16 avril	Tir à l' Arc en extérieur à Compiègne de 9h30 à 12h30	Grand jeu Mille Bornes de 14h à 17h
Mercredi 17 avril	Journée Cross et Relais VTT au Lycée Horticole de 9h à 18h (dès 6 ans)	
Jeudi 18 avril	Journée découverte de l' équitation, picnic et Promenade à cheval de 10h à 18h	
Vendredi 19 avril	Tournoi de jeux de 10h à 12h	Cinéma «Monsieur Link ou Shazam» De 13h20 à 17h

**Défi Sport Nature le samedi 27 avril** avec un parcours de 15 km et 7 épreuves (VTT, tir à l'arc, tir laser, parcours arbo-obstacles, course d'orientation, parcours à obstacles, jeux d'adresse) à partir de 10 ans.

**Ribébike 2019** : pour sa 5<sup>ème</sup> édition le **samedi 25 mai** au sein du lycée horticole (dès 2 ans)

**Fête de la musique le vendredi 21 juin.** Début des répétitions le mercredi 15 mai.

**Juillet :**

- Un séjour « 20h dans l'An'nature » avec activités pédestres et en équipage avec des ânes, une nuit en bivouac à mi-parcours avec une soirée Astronomie et Musique.
- Sans compter une programmation complète sportive et ludique/détente pour les jeunes et leur famille tout le mois.

#### **11 – Maison de quartier : tarifs des sorties d'avril et juillet 2019 – Délib n° 2019-051**

Pour le mois d'avril, différentes sorties sont programmées ; il est prévu une participation des familles, à savoir :

- Escape Game à St. Maximin : 5 €
- Journée équitation aux écuries de Chiry-Ourscamp : 5 €

Plusieurs sorties sont au programme du mois de juillet. Il est proposé une participation des familles à hauteur de :

Labymais (02) : 5 €	Parc nautique slide / bouée / mini golf : 10 €
Aquaclub le Touquet : 6 €	Parc nautique : bouée / mini golf : 5 €
Mountainboard : 5 €	Parc nautique : accro / structures : 8 €
Plan d'eau de Canada : 3 €	Parc nautique : structures : 4 €
Parc nautique de Verberie : 10 €	Mini séjour 20h dans l'An'Nature : 10 €

**VOTE = 25 voix POUR (unanimité)**

#### **IV – AFFAIRES SCOLAIRES**

**Rapporteur : M. CARRASCO**

#### **12 – Motion contre la fermeture de classe – Ecole Hubert Michel – Délib n° 2019-052**

Suite à l'annonce d'une fermeture de classe à l'école Hubert Michel, il est prévu de déposer une motion afin de montrer notre désaccord face à cette décision.

**VOTE = 25 voix POUR (unanimité)**

### **13 – Motion contre le projet de loi « Pour une école de la confiance » – Délib n° 2019-053**

Le 15 février dernier la loi Blanquer a été voté à l'Assemblée Nationale et avec elle, un amendement ne figurant pas à l'origine dans le projet de loi. Face aux risques de cet amendement, il est proposé de déposer une motion.

**VOTE = 25 voix POUR (unanimité)**

### **V - QUESTIONS DIVERSES**

Mme BLONDEAU informe les membres du Conseil Municipal que la fête du jardin se déroulera les 04 et 05 mai prochains et que cette dernière s'inscrira dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

En effet, en vertu de la loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, du décret n°2016-849 du 28 juin 2016 et de l'arrêté du 4 août 2016, le Pays de Sources et Vallées et les trois Communautés de Communes qu'il rassemble ont lancé une étude pour élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial qui s'étend d'octobre 2018 à décembre 2019.

Le succès d'une telle démarche repose notamment sur la mobilisation des acteurs publics et privés du territoire pour assurer l'ancrage local de ce plan climat et la mise en place d'actions pertinentes en matière de mobilité, réduction de la consommation (et de la facture) énergétique, développement des énergies renouvelables etc...

Les acteurs du territoire sont associés à la démarche afin d'élaborer ce Plan climat de manière participative, s'assurer de l'adhésion de ces acteurs à cette démarche, co-construire un plan d'actions ambitieux (mais réaliste et adapté au territoire) et veiller à ce qu'il se traduise rapidement en actions concrètes et efficaces.

Les habitants sont également concernés par les actions de rénovation et d'amélioration de la performance énergétique de l'habitat, la mobilité,... mais aussi les éco-gestes au quotidien pour amorcer un changement des comportements.

Il semble donc judicieux d'associer notre Fête du jardin à ce Plan climat tout en la gardant attractive et festive. Les objectifs étant de sensibiliser le grand public au PCAET et à ses enjeux, et recueillir ses suggestions quant aux actions à mettre en place en matière d'habitat, de rénovation énergétique, de mobilité, de sensibilisation aux éco-gestes...

Pour se faire, il est envisagé d'intégrer à cette 8<sup>ème</sup> édition de la Fête du jardin, différents ateliers sur ce thème :

- Un espace d'information dans la salle du château
- Démonstrations et fabrication de produits
- Un marché de producteurs locaux
- Des stands de jeux pour le jeune public
- Un jeu de piste
- Un spectacle familial le dimanche après-midi

L'ordre du jour épuisé, aucune autre question n'étant abordée, la séance est levée à 21H35.